

Téléchargement illégal (Arcom) : quelles sont les règles ?

Vérifié le 16 janvier 2025 - Service Public / Direction de l'information légale et administrative (Premier ministre)

Le téléchargement illégal consiste à télécharger des fichiers protégés par des droits d’auteur sans l’autorisation des détenteurs des droits : musique, films, jeux vidéo, logiciels notamment. Vous souhaitez connaître la procédure mise en place par l'Arcom (ex-CSA et Hadopi) si vous téléchargez, sans autorisation, des œuvres sans payer les droits d'auteurs ? Voici les informations à connaître.

Tout déplier

Qu'est-ce que le téléchargement illégal ?

Quelles sont les techniques de téléchargement ?

Que vérifie l'Arcom lors d'un téléchargement ?

Que se passe-t-il lorsque l'internaute télécharge des contenus sans autorisation ?

Au 3e avertissement, que risque l'internaute en cas de téléchargement illégal ?

Comment vérifier la légalité des sites de téléchargement et de diffusion de contenus ?

Qui peut m'aider ?

Vous avez une question ? Vous souhaitez être accompagné(e) dans vos démarches ?

Trouver un interlocuteur

Textes de loi et références

Questions ? Réponses !

Responsabilité des contenus publiés sur internet : quelles sont les règles ?

Voir aussi

Cette page vous a-t-elle été utile ?

1

2

3

4

5

Pas du tout

Un peu

Moyen

Beaucoup

Parfait !

Recevoir la lettre de Service Public

Abonnement hebdomadaire gratuit

S’abonner

Lire la dernière lettre

Voir toutes les lettres

Suivez-nous sur les réseaux sociaux

Fiches pratiques par thèmes	Démarches et outils	Nous connaître
Papiers - Citoyenneté - Élections	Démarches en ligne	Chiffres
Famille - Scolarité	Formulaires administratifs (cerfas)	Mise à disposition des données
Social - Santé	Simulateurs	Missions et valeurs
Travail - Formation	Modèles de lettres	Aide
Logement	Outils de recherche	Vous êtes une administration ?
Transports - Mobilité	Allo Service Public	Vous êtes journaliste ?
	Annuaire de l'administration	Contacteur Service Public

